

# Lettre du Cens n°9

FEVRIER 2019 • TRIMESTRIEL • CENTRE NANTAIS DE SOCIOLOGIE

## Edito

L'interdisciplinarité, pratiquée depuis longtemps au CENS sous la forme d'une ouverture de la sociologie aux autres sciences sociales, est devenue le nouveau mot d'ordre de nos tutelles, CNRS comme Université. Dans le cadre de l'E-site Next, le dialogue des sciences sociales avec les sciences de la nature, de la santé et de l'ingénieur est tout particulièrement recherché. Un dialogue sur quoi ? Avec quel langage et quelles temporalités ? Avec quel(s) objet(s) et objectifs de recherche ? Au CENS, les compétences existent pour aborder la « santé du futur » et l'« industrie du futur » : la sociologie du travail et des professions, la sociologie des inégalités et des rapports de domination, la sociologie du corps, la sociologie des controverses peuvent fournir des outils théoriques et empiriques pour appréhender sans simplification ni réductionnisme l'innovation scientifique et technologique. Pour que l'interdisciplinarité ne soit pas qu'un habillage et s'enrichisse des spécificités et apports disciplinaires, il faut toutefois se donner le temps d'apprendre à connaître les cadres de travail et de pensée des autres disciplines. Ainsi le CENS a-t-il accueilli favorablement la proposition de Stéphane Tirard, coordonnateur du séminaire interdisciplinaire de la MSH, de participer à cet événement, qui propose cette année à des chercheurs reconnus au sein de leurs disciplines de développer leur vision de l'interdisciplinarité. Après une première séance à l'initiative du Centre François Viète autour des travaux de Bernadette Bensaude-Vincent, historienne et philosophe des sciences et des techniques, le CENS accueillera le 23 mai 2019, dans le cadre de ce séminaire, Yves Gingras, professeur d'histoire et de sociologie des sciences à l'UQUAM et directeur scientifique de l'Observatoire des sciences et des technologies. La conférence intitulée « La résilience des disciplines » sera donnée en salle du CENS. Nous nous réjouissons de cet événement et espérons vous y retrouver nombreux. La venue d'Yves Gingras sera aussi l'occasion de renforcer nos échanges à l'international. Au titre de cette politique d'ouverture, rappelons que le CENS a voté une motion le 13 décembre 2018 contre l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers (y compris les nouveaux-elles inscrit-e-s). Compte tenu de l'actualité, cette position doit être maintenue et défendue, ce à quoi nous nous engageons au titre du laboratoire.

Marie Cartier, Baptiste Viaud

## Sommaire

### Actualités sensationnelles

|                                               |      |
|-----------------------------------------------|------|
| Projet SANTPE .....                           | p. 2 |
| Hal-SHS .....                                 | p. 2 |
| Journée d'études Enquêtes en tous genres..... | p. 3 |

### Zoom sur l'international ..... p. 3

### Interview de Stanislas Jeannesson.. p. 4

### Zoom sur les jeunes chercheurs

|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| Nouveaux doctorants ..... | p. 5      |
| Soutenances de thèse..... | p. 6 et 7 |

### Publications et Agenda ..... p. 8

### Comité éditorial

#### Directrice, directeur de publication

Marie Cartier, Baptiste Viaud

#### Comité de rédaction

Marie Arbelot, Marie Charvet, Raphaële Chatal, Sophie Orange, Johanna Rousseau

#### Secrétaire de rédaction et réalisation

Laurence Tual-Micheli

#### Contributions à ce numéro

F. Darbus, P. Douillard, A. Drongiti, E. Guillaud, A. Lermusiaux, J. Mengneau, T. Menoux, F. Pavis, F. Potier, M. Renvoisé, M. Sorin, S. Zawacki

### CENS

Chemin de la Censive du Tertre, 44312 NANTES Cedex 3  
[cens@univ-nantes.fr](mailto:cens@univ-nantes.fr)

[www.cens.univ-nantes.fr](http://www.cens.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES





## Projet de recherche SanTPE

Le projet de recherche SanTPE, financé pendant 30 mois par la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques), s'intéresse aux interactions entre santé et travail dans les entreprises de moins de 10 salariés. Dirigé par Émilie Legrand (MCF en sociologie à l'université Le Havre Normandie, IDEES), il implique actuellement trois membres du CENS : Fanny Darbus, Fabienne Pavis et Camille Trémeau (pour un an). Y contribuent également Anastasia Meidani (Université Toulouse 2, LISST-CERS) et Fanny Jedlicki (Université Le Havre Normandie, IDEES LH) ainsi que deux ergonomes de l'université de Grenoble, Sandrine Caroly et Déborah Gaudin (pour un an).

Afin de saisir les mécanismes par lesquels la santé des salariés et des employeurs est mise en jeu dans les très petites entreprises, trois secteurs d'activités ont été ciblés (tous avec de hauts niveaux d'accidents et de maladies, mais très contrastés en termes de genre) : le BTP, la coiffure/esthétique et l'hôtellerie/restauration. L'investigation, qui comporte un volet quantitatif (exploitation secondaire de l'enquête « Conditions de travail » de la DARES) et un volet qualitatif (réalisation de 30 monographies d'entreprises), vise à comprendre les mécanismes par lesquels les travailleurs préservent et/ou dégradent leur santé dans la réalisation de leur activité professionnelle. Dans les monographies en cours, on se focalise sur les problèmes ordinaires et l'on s'intéresse aux contraintes qu'ils rencontrent et aux ressources dont ils disposent tant pour réguler leur travail afin de maintenir leur santé que pour réguler leur santé afin de maintenir leur travail. Grâce notamment à une méthode par scénario, on explore les problèmes de travail et de santé, ce qui est mis en œuvre pour y faire face, les conséquences (sur la santé et sur le travail) pour la personne et pour le collectif. Il s'agit donc d'une part de rendre compte des facteurs de fragilisation de la santé des travailleurs, tels qu'eux les perçoivent, et d'autre part d'identifier la manière dont ils « travaillent » à leur santé : comment se protègent-ils eux-mêmes et/ou les autres, quels risques prennent-ils et pour quelles raisons, y compris pour se protéger d'autres risques... ? L'enquête entend donc mettre au jour des pratiques peu dicibles, mais également peu visibles, et contribuer à l'amélioration de la santé dans ces configurations de travail méconnues.



## Atelier HAL-SHS

**Dans la continuité de sa politique de dépôt des productions scientifiques du laboratoire sur la plateforme HAL-SHS, le CENS a proposé le 31 janvier 2019 un atelier à destination des membres du laboratoire, en présence de Véronique Cohoner, documentaliste CNRS (MSH Ange-Guépin) et Constance Cournède, médiatrice Archives Ouvertes au Service Commun de la Documentation (SCD).**

L'atelier a débuté par un rappel de V. Cohoner quant au contexte juridique (Loi pour une République numérique de 2016) et aux enjeux actuels du développement des Archives Ouvertes : favoriser la diffusion des connaissances, diminuer la dépendance de la communauté scientifique vis-à-vis des éditeurs commerciaux et apporter aux chercheur-e-s et aux laboratoires de nouveaux outils (bibliométrie, bibliographies, exports pour la rédaction du rapport HCERES etc.) Dans un premier temps, le SCD procédera à un import massif de références bibliographiques, sur la base du dernier rapport HCERES ; les chercheur-e-s auront dans un deuxième temps la responsabilité de vérifier les références importées et, le cas échéant, de déposer le texte intégral. Par la suite, l'objectif est que chaque auteur-ice dépose au fil de l'eau ses propres publications. En effet, si la plateforme HAL peut

servir de répertoire bibliographique, sa vocation finale reste de donner un accès libre aux publications elles-mêmes.

C. Cournède a ensuite présenté le rôle du service Appui à la Recherche du SCD, qui a dans un premier temps travaillé à restructurer les espaces HAL des différents laboratoires de l'Université. Aujourd'hui, le service monte en puissance, par le travail d'import bibliographique et par la mise en place de services aux chercheur-e-s (assistance technique, informations sur les éditeurs, les contrats etc). Cette assistance peut notamment être sollicitée pour toute question par messagerie à l'adresse :

[depannal@univ-nantes.fr](mailto:depannal@univ-nantes.fr)

L'atelier s'est achevé par un temps de travaux pratiques et d'échanges, où les participant-e-s ont pu créer leur compte HAL, vérifier et corriger les dépôts les concernant déjà présents dans la « Collection » du CENS, et faire de nouveaux dépôts de références ou de textes (articles de revues, chapitres d'ouvrage ou communications).

Pour donner suite à ce premier atelier, le CENS met en place un « café-Hal » mensuel où les membres du laboratoire pourront venir échanger et faire part de leurs questions.

**Date des prochains Cafés-Hal (Salle du CENS) :  
de 13h à 14h les jeudis 28 février et 28 mars 2019**

## Journée d'études Enquêtes en tous genres

Inspirées par leurs expériences de terrains dans l'armée, en prison et en école d'infirmier-e-s, ainsi que par des publications récentes qui interrogent la construction du genre pendant l'enquête et la dimension sexuée des interactions entre chercheur-se-s et enquêté-e-s, Angeliki Drongiti, Alice Lermusiaux et Mélodie Renvoisé organisent le 20 juin 2019 au CENS une journée d'étude intitulée « Enquêtes en tous genres ».

Cette journée propose de réfléchir aux implications du genre du chercheur ou de la chercheuse dans les différentes phases de la production de connaissances scientifiques : des conditions d'accès au terrain, en passant par le déroulé-même de l'enquête, jusqu'à ses effets sur les données produites. La journée s'organisera autour de deux axes :

### 1. Faire, défaire ou faire avec son genre et le genre des enquêté-e-s

Ce premier axe se focalisera tant sur ce que le terrain fait à l'enquêteur-trice que sur les stratégies qu'il ou elle mobilise pour y accéder, s'y maintenir, instaurer une relation de confiance avec les enquêté-e-s. Il s'agira de montrer comment la structure sociale du terrain peut représenter une contrainte ou au contraire une ouverture en fonction du sexe du chercheur ou de la chercheuse. Cette perspective invite à analyser les difficultés, les blocages et les éventuels abandons, mais aussi les avantages, les facilitations, et les opportunités que le genre de l'enquêteur-trice implique.

### 2. L'objectivation et la production scientifique au prisme de l'analyse réflexive sur le genre

Par ailleurs, cette journée entend envisager l'identité sexuée du chercheur ou de la chercheuse comme une condition singulière de réalisation de l'enquête ayant nécessairement un impact sur les résultats de celle-ci. Il s'agira d'un côté de réfléchir aux implications *a posteriori* du travail de recueil : produit-on des enquêtes d'homme et des enquêtes de femme ? Comment neutraliser l'effet du genre du chercheur ou de la chercheuse, et est-ce souhaitable ? Sinon, comment intégrer cette condition de production de données à l'analyse et à la restitution des résultats ? Il s'agira également de montrer comment ce type d'analyse réflexive peut permettre de révéler les logiques et les normes sociales à l'œuvre dans le monde enquêté.



Les propositions de communication (maximum 1500 signes) sont attendues pour le 10 mars 2019 à l'adresse [jegenreterrain@gmail.com](mailto:jegenreterrain@gmail.com)

## zoom sur l'international

**Thibaut Menoux est lauréat d'une bourse « Mission de recherche », octroyée par le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst), service allemand des échanges universitaires avec l'étranger.**

Cette bourse devrait tout d'abord permettre de développer le versant allemand d'un projet de recherche collectif international en cours d'émergence, mené avec Valérie Rolle et intitulé « Les "petites mains" des "grands noms" de l'art contemporain ». Basé sur les grandes places de production de l'art contemporain (Berlin, Londres, New York et Paris), ce projet décline sur les mondes de l'art la question des confrontations et collaborations entre agents aux propriétés sociales contrastées. Il s'intéresse à toutes les personnes (étudiant-e-s en art, technicien-ne-s, artisan-e-s d'art, artistes) qui, employé-e-s par un-e artiste ou son studio, concourent à la production matérielle d'une œuvre qu'il-elle-s ne signeront pas. La bourse permettra donc à Thibaut Menoux de poursuivre à partir du 15 avril les terrains engagés en Allemagne auprès des assistant-e-s d'artistes en effectuant une série d'entretiens et d'observations en ateliers ou en école d'art, principalement à Berlin (où des entretiens exploratoires ont déjà eu lieu en juin 2018), mais aussi à Hambourg et Leipzig, deux villes qui comptent elles aussi de nombreux ateliers.

Il s'agira ensuite de tisser des liens et des partenariats académiques et scientifiques interdisciplinaires avec des chercheur-e-s allemand-e-s, qui seront des interlocuteur-trice-s non seulement pour ce projet de recherche, mais aussi pour de potentiels échanges académiques futurs avec l'UFR de sociologie. Thibaut Menoux sera d'abord accueilli par les sociologues de l'art du département de sociologie de l'Université Leuphana de Lüneburg, et notamment par Ulf Wuggenig et son équipe. Il rencontrera ensuite, à Berlin, des sociologues, anthropologues, historien-ne-s, théoricien-ne-s de l'art et des historien-ne-s de l'art engagé-e-s dans les projets transdisciplinaires CARMH (Centre for Anthropological Research on Museum And Heritage) de la Humboldt Universität, ainsi que l'équipe « Autonomie+Funktionalisierung » (a+f) de l'Universität der Künste (UdK). Il sera à cette occasion accueilli par l'Institut für Soziologie de la Humboldt Universität (HU) de Berlin auprès de Hans-Peter Müller. Des rencontres avec l'équipe enseignante de la HBK (Hochschule für Grafik und Buchkunst), école des beaux-arts de Leipzig, sont également prévues.



Anselm Reyle et ses assistant-e-s dans son atelier berlinois.  
Photo : Michael Mann, Hanix n° 29, juin-juillet 2014, p. 44.

## zoom sur l'école doctorale

### Interview de Stanislas Jeannesson



**Depuis la rentrée scolaire 2017, le Cens n'est plus rattaché à l'école doctorale DEGEST, mais à l'École Doctorale Sociétés, Temps et Territoires (ED STT). Pour comprendre les implications de ce changement, Raphaële Chatal et Mélodie Renvoisé, doctorantes au CENS, ont rencontré Stanislas Jeannesson, directeur adjoint de l'école doctorale STT pour le site nantais.**

#### **Tout d'abord, comment résumeriez-vous le rôle de l'école doctorale ?**

Un premier rôle consiste à proposer des formations pour accompagner le doctorant tout au long de la thèse, puis un second tourne autour des procédures administratives et de l'encadrement. L'ED est là pour aider les doctorants à financer leurs recherches ou soutenir des manifestations scientifiques. Selon moi, le laboratoire, c'est un premier cercle pour le doctorant qui peut échanger avec des camarades qui sont dans la même discipline. L'ED c'est un deuxième environnement plus large, interdisciplinaire, avec des formations communes à nos disciplines, l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie, la sociologie et la géographie.

#### **Et en quoi consiste votre fonction de directeur adjoint au sein de l'école doctorale STT ?**

Être directeur adjoint ça signifie que je relaie le directeur de l'école doctorale STT, qui est à Angers, sur le site dont je suis responsable. Je suis assisté par Nathalie Pinconnet qui est là pour gérer tout le côté administratif du travail. Je me dois également d'être disponible s'il y a des doctorants qui rencontrent des difficultés, d'ordre scientifique ou relationnel, dans la poursuite de leur thèse.

#### **Quelles sont les implications, d'une façon générale, du changement d'école doctorale ?**

L'arrêté du 25 mai 2016 a introduit des nouveautés et a aussi inscrit dans un cadre légal des pratiques qui existaient déjà. Il définit des critères concernant l'inscription en doctorat, la durée de la thèse, l'encadrement, les soutenances. Il introduit aussi des éléments nouveaux, comme la commission des thèses qui n'existait pas auparavant. On y trouve des nouvelles règles concernant la gouvernance des écoles doctorales, l'existence d'un conseil de l'école doctorale, des règles sur la composition de ce conseil. Et puis il rend obligatoires des éléments qui existaient déjà auparavant, mais qui n'étaient pas forcément observés de façon systématique comme le comité de suivi individuel.

#### **Justement, vous pouvez nous dire quelques mots sur ce comité de suivi ?**

Désormais, c'est quelque chose qui est obligatoire. Chez nous, il l'est dès la première année, mais la réinscription n'est

conditionnée à un avis favorable qu'à partir de l'entrée en troisième année. Le comité de suivi doit être composé de deux personnes, dont une HDR au minimum. Elles sont choisies pour leurs compétences scientifiques ou parce qu'elles viennent compléter un aspect du sujet de thèse dont le directeur n'est peut-être pas spécialiste.

Tous les ans, le comité de suivi doit se réunir avec le doctorant qui doit d'abord faire par écrit le bilan de l'avancée de ses recherches durant l'année passée. Puis lors d'un entretien, les membres du comité vont pouvoir réagir et donner des conseils au doctorant sur ce qu'il a fait et envisage de faire, l'orienter éventuellement vers des pistes de réflexion auxquelles il n'aurait pas songé, lui dire si le programme qu'il envisage de faire l'année suivante est réaliste ou non. Le directeur de thèse participe pour une partie à l'entretien et pour une autre il n'est plus présent.

#### **Qu'en est-il de la nouvelle procédure d'attribution des contrats doctoraux par l'ED ?**

Les contrats dont vous parlez, ce sont les contrats doctoraux d'établissement, c'est-à-dire les doctorants qui bénéficient d'un contrat sur trois ans financé par l'Université de Nantes. C'est une procédure qui débute dès le mois de février pour aboutir début juillet. En fait, il y a deux choses qui ont fondamentalement changé. Dans la première phase, il s'agit de l'obligation de publication des sujets, c'est une obligation légale. Auparavant cela ne concernait que les contrats CIFRE et régionaux. Désormais, même pour les contrats d'établissement, ce sont les laboratoires qui vont définir des sujets à faire remonter. Ensuite, ils sont publiés sur « Thèse en Bretagne Loire » et les étudiants de la France entière peuvent candidater. La deuxième nouveauté c'est la constitution d'un jury commun à l'UBL pour l'audition, qui est composé des membres du conseil enseignants-chercheurs, de deux représentants doctorants, du directeur de l'ED et des directeurs adjoints. C'est un choix propre à notre ED, la majorité des autres ED n'ont pas de jury commun. C'est une procédure lourde, mais qui garantit, je pense, une certaine neutralité dans l'attribution des contrats.

#### **Le passage à STT a entraîné une perte du nombre de contrats doctoraux, n'est-ce pas ?**

Je ne dirai pas cela. L'université de Nantes dispose chaque année d'un certain nombre de contrats et procède à leur répartition entre les onze écoles doctorales, en fonction du nombre d'HDR et de doctorants inscrits en première, deuxième et troisième année de thèse. L'ancienne ED SCE (Sociétés, Cultures, Échanges), par exemple, ne bénéficiait aussi que de deux contrats. Maintenant il est évident que, dans l'absolu, deux contrats doctoraux ce n'est pas beaucoup, on est d'accord.

#### **L'école doctorale STT**

Environ 500 doctorants

6 sites universitaires : Nantes, Angers, Le Mans, Rennes 1 et Rennes 2, Brest, Vannes/Lorient.

5 laboratoires nantais : le CENS (sociologie), le CRHIA (Histoire), le Centre François Viète (histoire des sciences et des techniques), le CReAAH (histoire de l'art et archéologie) et ESO Nantes (géographie).

Site : <https://ed-stt.u-bretagne-normandie.fr/>

Page Facebook des doctorants :

<https://www.facebook.com/DOCEDSTT/>

Contacts : [ed-stt.nantes@u-bretagne-normandie.fr](mailto:ed-stt.nantes@u-bretagne-normandie.fr)

## zoom sur les jeunes chercheurs

### Les nouveaux doctorants du CENS

#### Sandrine Zawacki

**Sandrine Zawacki rejoint le CENS et débute une thèse intitulée provisoirement : « La question de la reconnaissance artistique aux États-Unis à travers l'exemple de la céramique », sous la direction de Corinne Delmas et de Flora Bajard. Une co-tutelle avec Georgia State University (Atlanta) est en cours. Sandrine est également professeure de français à l'University of Georgia (Athens, près d'Atlanta).**

À partir de l'exemple de la poterie dans le sud-est des États-Unis, son ambition est de saisir la construction sociale, économique et institutionnelle des secteurs de l'art et de l'artisanat. Dans l'État de Géorgie, les potiers ont longtemps fourni les ustensiles nécessaires à la vie des fermiers. Les méthodes modernes de réfrigération et de conservation ainsi que les contenants en plastique, en métal ou en verre sont arrivés tardivement dans cette région enclavée. Plus longtemps que dans les États riches du nord, la céramique a représenté l'unique moyen de préparer, de conserver et de transporter les aliments et les boissons. Puis les objets en céramique sont passés du domaine exclusif de l'utilitaire au monde de la création artistique. En France, les recherches de Flora Bajard ont montré que les céramistes français se positionnent à l'extérieur non seulement du milieu artistique, mais aussi du monde de l'artisanat, et constituent ainsi une communauté « aux marges », dans « l'espace autonome » d'un « art déclassé » et d'un « artisanat artificiel ». Les témoignages recueillis par l'auteure donnent à voir une lutte des céramistes contre une définition institutionnalisée de l'œuvre d'art, dont les premiers éléments datent de la Renaissance. Cette définition qui s'actualise en France dans des textes juridiques, des institutions, des régimes sociaux dépasse le simple débat sur la reconnaissance artistique des potiers en révélant un système de vision et de division du monde. Aux États-Unis, contrairement à la situation française, il n'existe pas de critères officiels déterminant le caractère artistique d'une création. Cette apparente absence de règles pourrait favoriser l'intégration des potiers dans les milieux artistiques. Sandrine Zawacki fait donc l'hypothèse que la céramique nord-américaine ne se trouve pas face aux mêmes barrières administratives et mentales qui pourraient l'exclure du monde artistique.



#### Pierre Douillard



**Pierre Douillard-Lefevre intègre le CENS en préparant une thèse intitulée « Prendre la parole : urbanisme métropolitain, espaces de conflits et mémoire sociale », sous la direction de Corinne Delmas et de Michel Kokoreff.**

Les mutations qui touchent Nantes, comme celles qui concernent d'autres métropoles régionales, ne sont pas uniquement sociales, économiques ou morphologiques. Elles renvoient aussi à la mémoire et au patrimoine. Nous pouvons lire l'histoire d'une ville comme un palimpseste, sur lequel se superposent des récits.

Cette thèse entend prolonger des enquêtes menées précédemment à l'Université de Nantes sur deux projets d'aménagements urbains nantais – la transformation

de l'ancien tribunal en hôtel de luxe et la métamorphose de la Bourse du Travail en complexe résidentiel –, afin d'interroger les processus de métropolisation et de mutation des usages sociaux, spatiaux et mémoriels dans le cadre urbain.

Il s'agira d'élargir le terrain d'enquête au-delà de Nantes, par une démarche comparative dans plusieurs métropoles régionales. La recherche s'attachera à différents lieux de conflits sociaux et espaces syndicaux, désaffectés ou non, afin de traiter l'histoire des revendications et mobilisations sociales dans l'espace urbain, alors que ce dernier semble de plus en plus rationalisé, marchandisé, marqué par des logiques d'aménagement dévolues à la récréation et la consommation. La thèse interrogera la place de la mémoire agonistique et du patrimoine ouvrier dans les métropoles en reconversion mais aussi, dans une perspective contemporaine, les conditions d'émergence des conflits et les mutations du monde du travail dans les grandes agglomérations. Ce travail se situe donc à l'intersection de la sociologie urbaine et de l'histoire des mouvements sociaux, dans une démarche socio-historique.

La co-direction de la thèse permet de conjuguer une sociologie politique de l'expertise et des savoirs de gouvernement – dont est spécialiste Corinne Delmas – avec une sociologie urbaine – en ce qui concerne Michel Kokoreff. Par son objet – les mémoires populaires – et son orientation, cette recherche s'inscrit dans l'axe « Groupes populaires et dynamiques sociales » du CENS.

Les questions soulevées par cette thèse résonnent avec l'actualité sociale, puisqu'il s'agit d'interroger la reconfiguration des contestations en dehors des cadres classiques, les nouveaux espaces de mobilisation – avec l'émergence d'actions collectives dans l'espace périurbain –, et la place visible et sensible du monde du travail dans les métropoles.



## Les soutenances de thèses des doctorants du CENS

Juliette Mengneau



**Juliette Mengneau a soutenu le 5 novembre 2018 sa thèse de doctorat intitulée « De la "Catho" au privé. Socio-histoire d'une reconfiguration du service public d'éducation depuis la loi Debré. Le cas des Pays de la Loire » sous la direction d'Annie Collovald et de Marc Suteau.**

Cette thèse porte sur l'évolution de l'école catholique vers l'école privée. Elle confirme que le processus engagé avec la loi Debré de 1959, qui a rendu caduc le slogan « à école publique fonds publics, à école privée fonds privés », a participé de manière importante à faire évoluer les rapports entre l'État et les établissements d'enseignement privé. En contrepartie d'un financement public, l'État enjoint au privé à partir de cette période de faire évoluer son mode de fonctionnement et, au fond, de se rapprocher de l'enseignement public. Malgré les résistances du camp laïque qui se manifestent particulièrement en 1959, puis en 1984 au moment du projet Savary, le financement du privé par les pouvoirs publics devient progressivement légitime et les liens avec ses établissements se consolident. À partir du cas des Pays-de-la-Loire, l'enquête a cherché à montrer comment la régionalisation des compétences du secondaire, qui intervient dans les années 1980, à un moment où la demande de scolarisation en lycée est très forte, a contribué à sceller ces relations. La majorité régionale, de droite d'abord, puis de gauche à partir de 2004, s'est alors acquittée de ses nouvelles missions, notamment en matière de financement des établissements privés. De son côté, le privé en a profité pour s'organiser sur un modèle très proche de ce qui existait dans le public sans pour autant perdre sa spécificité. L'évolution du privé n'a pas été sans affecter le service public d'éducation, qui devient dès lors pluriel. Cette reconfiguration interroge le déplacement des frontières entre privé et public.

### JURY

**Annie Collovald**,  
Professeure, Université de  
Nantes

**Gilles Moreau**, Professeur,  
Université de Poitiers

**Jean-Yves Rochex**,  
Professeur, Université de  
Paris 8

**Marc Suteau**, Maître de  
conférences, Université de  
Nantes

**Yves Verneuil**, Professeur,  
Université Lumière Lyon 2

Etienne Guillaud

### JURY

**Paul Bouffartigues**,  
Directeur de recherches,  
CNRS

**Annie Dussuet**, Maître de  
conférences HDR, Université  
de Nantes

**William Gasparini**,  
Professeur, Université de  
Strasbourg

**Gildas Loirand**, Maître de  
conférences, Université de  
Nantes

**Maud Simonet**, Directrice  
de recherches, CNRS

**Charles Suaud**, Professeur  
émérite, Université de  
Nantes

**Étienne Guillaud a soutenu le 10 décembre 2018 sa thèse de doctorat intitulée « De l'attrait à l'usure. Les trajectoires professionnelles des éducateurs sportifs en nautisme » sous la direction d'Annie Dussuet et Gildas Loirand.**

Cette thèse porte sur les trajectoires professionnelles des éducateurs sportifs assurant l'encadrement des activités nautiques (voile, surf, kitesurf...) sur le littoral de la région Pays-de-la-Loire. Cette population se distingue par un certain nombre d'éléments qui permet une analyse plus générale de l'usure professionnelle. La profession est caractérisée par une faible reconnaissance du travail et une forte dépendance au tourisme qui contribuent à créer des conditions de travail et d'emploi difficiles (salaires peu élevés, forte saisonnalité...). Elle est notamment marquée par un *turn over* important : les emplois sont tenus quelques années avant d'être abandonnés et les reconversions sont nombreuses. Les difficultés dans le travail comme les inégalités face à celles-ci tendent à être invisibilisées par une rhétorique de « la passion ». Ainsi, le travail d'enquête a pu éclairer les conditions de production d'une usure professionnelle chez ces éducateurs sportifs. Comme le titre de la thèse le sous-entend, celle-ci ne peut se comprendre qu'à l'aune des raisons qui ont conduit les enquêtés à choisir un tel métier. Ils valorisent les situations qu'ils vivent car ils perçoivent leur métier comme « différent » au sein du monde professionnel et parce que celui-ci s'exerce sur le bord de mer. Le travail d'éducateur sportif en nautisme leur permet alors de conjurer des situations de relatif déclassement. Toutefois, quand ils vieillissent/avec le vieillissement, des décalages peuvent survenir entre leurs attentes et les conditions d'exercice du métier, en particulier parmi les moins stabilisés dans l'emploi. Ces décalages remettent alors en cause les bénéfices que les éducateurs tirent de leur engagement dans le travail et, par-là, finissent par produire de l'usure.





## zoom sur les jeunes chercheurs

### Matéo Sorin

#### JURY

**Sophie Bérout**,  
Professeure, Université  
Lumière Lyon 2

**Anne Bory**, Maître de  
conférences, Université de  
Lille 1

**Pascal Depoorter**, Maître de  
conférences, Université  
Picardie-Jules Verne

**Cédric Lomba**, Directeur de  
recherches, CNRS

**Sylvain Maresca**,  
Professeur, Université de  
Nantes

**Philippe Masson**, Maître de  
conférences, Université de  
Nantes

**Matéo Sorin a soutenu le 10 décembre 2018 sa thèse de doctorat intitulée « La cause de l'activité. Actions collectives face au risque de fermeture d'usines filiales de multinationales » sous la direction de Sylvain Maresca et Philippe Masson.**

Face à un risque d'arrêt de l'activité d'un site industriel, comment les actions collectives menées localement émergent-elles ? À partir d'une enquête auprès de six filiales de multinationales, cette thèse met en évidence l'étendue de la palette d'actions utilisée (de la séquestration à la création d'entreprise, en passant par l'affrontement judiciaire) et le rôle central d'acteurs non syndicaux (cadres, clients, élus locaux, avocats). L'articulation des effets du temps long (parcours des individus, histoire locale, transformation de l'entreprise) et des effets du contexte de crise permet de comprendre les alliances et conflits autour des stratégies d'action déployées.

Les salariés produisent collectivement des *réécits analytiques de la chaîne causale* qui imputent la responsabilité de la crise à leur employeur, construisant ainsi un *ennemi commun extérieur* (chapitre 1). La conversion de l'ennemi en adversaire dessine les contours d'un *répertoire d'actions collectives local*, comme le montre le cas d'une séquestration de dirigeant (chapitre 2). L'affrontement s'opère également au sein des instances représentatives du personnel et devant l'institution judiciaire (chapitre 3), mais aussi en dehors des cadres institués avec le maniement du blocage de flux et de *l'arme de l'image* (chapitre 4). Le maintien de l'activité productive pendant la crise (chapitre 5) et la recherche de solutions de reprise de l'usine (chapitre 6) montrent l'existence *d'actions collectives sans adversaire*. Elles sont portées par des individus qui défendent en premier lieu *la cause de l'activité*. Pendant ces crises, les acteurs locaux désignent l'ennemi, affrontent l'adversaire et se battent pour l'activité.



### François Potier



**François Potier a soutenu le 17 décembre 2018 sa thèse de doctorat intitulée « De la jeunesse à l'emploi : sociologie d'une recomposition de l'État social sur la formation aux métiers de l'encadrement physique et sportif » sous la direction de Laurent Fournier et Gildas Loirand.**

Ce travail montre que la polarisation sur la lutte contre le chômage des missions de formation de la population constitutives de l'État social a contribué à le recomposer au profit de structures privées en charge de la formation et de la validation des compétences d'un diplôme d'État. Dans le cas des formations aux métiers de

l'encadrement physique et sportif, cette délégation a pour corollaire une disqualification de l'action organisatrice des instances centralisées sur un principe professionneliste. Un dispositif organisé et contrôlé par le ministère en charge des sports, garantissant une homogénéité dans la valeur du diplôme, a été supplanté par un autre autorisant des réappropriations du diplôme d'État au prisme d'intérêts particuliers. Mettant à profit les analyses que Bourdieu produisait à propos de l'État, la thèse propose une interprétation alternative aux travaux présageant la fin ou tout au moins le désengagement de l'État, en montrant que celui-ci, loin d'abdiquer ses fonctions d'exercice du monopole de désignation de l'officiel, se recompose par un mécanisme de déconcentration opérant une nouvelle division technique du travail entre ministères publics et organisations privées. Alors que la généralisation de l'évaluation par la compétence interroge le rôle du diplôme et sa fonction sociale, l'analyse des effets de l'orientation professionneliste des formations aux titres délivrés par le ministère en charge des sports enrichit la sociologie du diplôme en montrant en quoi la délégation de son organisation réduit la garantie de qualité et d'uniformité qui est à son principe.

#### JURY

**Corinne Delmas**,  
Professeure, Université de  
Nantes

**Laurent Fournier**, Maître de  
conférences HDR, Université  
Aix-Marseille

**Ghislaine Gallenga**, Maître  
de conférences, Université  
Aix-Marseille

**Michel Koebel**, Professeur,  
Université de Strasbourg

**Gildas Loirand**, Maître de  
conférences, Université de  
Nantes

**Gilles Moreau**, Professeur,  
Université de Poitiers

## Publications

### Direction d'un numéro de revue

**Houdeville G.**, Denecheau B., « Le retour en formation : une vraie chance ? », *Formation Emploi*, n° 143, décembre 2018.

### Chapitres d'ouvrages

**Dufraisse S.**, Bohuon A., Quin G., « Introduction : 1968 ou l'histoire d'un tournant sportif et politique, mais aussi médical et institutionnel », in Bohuon A., Quin G. (dir.), *1968 : le sport fait sa révolution à Mexico*, Paris, Glyphe, 2018, pp. 13-23.

**Dufraisse S.**, « La fabrique de l'élite sportive soviétique », in Dubien A. (dir.), *Russie 2018 : Regards de l'Observatoire franco-russe*, Paris, L'Inventaire, 2018, pp. 158-169.

**Lazuech G.**, « Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) », in Collart Dutilleul F., Pironon V., Van Lang A. (dir.), *Dictionnaire juridique des transitions écologiques*, Institut universitaire Varenne, 2018, pp. 115-116.

**Lazuech G.**, Cudennec A., « La politique européenne des pêches », in Collart Dutilleul F., Pironon V., Van Lang A. (dir.), *Dictionnaire juridique des transitions écologiques*, Institut universitaire Varenne, 2018, pp. 619-622.

**Moulévrier P.**, « Cooperative banking. Finding a place for the social in finance? », in Chambost I., Lenglet M., Ytadjeddine Y. (eds.), *The making of finance. Perspectives from the social sciences*, London, 1st Edition, 2018, pp. 146-151.

**Poullaouec T.**, « La sociologie des disparités spatiales de scolarisation : perspective historique et études de cas », in Cayouette-Remblière J., Jedlicki F. et Moulin L. (dir.), *Comment se fabriquent des offres scolaires inégales ?*, Paris, INED, Documents de travail, n° 241, 2018, pp. 56-60.

### Articles dans des revues à comité de lecture

**Chatal R.** et Soulé B., « Évaluer la recherche dans une section universitaire interdisciplinaire : les effets de la conversion bibliométrique au sein des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) », *Staps*, 122 (4), 2018, pp. 9-30.

**Delasalle K.**, « Loyauté ou exit de collaborateurs d'élus français. L'influence de la (dés)obéissance sur leurs trajectoires professionnelles », *Émulations-Revue de sciences sociales*, <https://doi.org/10.14428/emulations.varia.020>

**Gridaine E.**, « Carrières de personnes obèses et acquisitions de compétences », *Revue Éducation Santé Société*, vol. 4, n° 2, pp. 49-65.

**Helvig L.**, « Nantes et le basket : les lieux d'une histoire centenaire », *Place Publique*, n° 67, juillet 2018, pp. 11-17.

**Houdeville G.**, Denecheau B., « Donner une deuxième chance : de quoi parle-t-on ? Contextes, cadres et conditions des dispositifs d'accompagnements vers la qualification et l'emploi », *Formation Emploi*, n° 143, décembre 2018, pp. 7-18.

**Houdeville G.**, **Moulévrier P.**, « Des permanences pour l'information sur la formation et l'emploi dans les quartiers : nouvelle chance, nouveau défi... pour les institutions ? », *Formation et Emploi*, n° 143, décembre 2018, pp. 139-159.

**Lamarche K.**, "The Backlash Against Israeli Human Rights NGOs: Grounds, Players, Implications", *International Journal of Politics, Culture & Society*, Feb. 2019. <https://rdcu.be/bICcP>

**Orange S.**, « "Peut-être que dans dix ans je ne pourrai plus le faire". L'usure prématurée et anticipée d'une jeune aide-soignante en ÉHPAD », *Savoir/Agir*, vol. 45, n° 3, 2018, pp. 77-84.

**Papin B.**, **Viaud B.**, « "Sportif sinon rien ?" Les destins scolaires des élites sportives engagées dans des études supérieures », *Sociologie*, n° 3-2018, vol. 9, octobre 2018, pp. 235-252.

## Agenda

### Séminaire Chantiers de recherche

**7 mars 2019**

**Bruno Papin et Baptiste Viaud**, « Des élites en pagaille ? Distribution, dispersion et devenir des champions sportifs »

**21 mars 2019**

**Cecilia Jimenez Zunino**, « Une mauvaise transmission : les dérives du capital culturel dans la reproduction intergénérationnelle »

**23 mai 2019**

**Anna Mesclon**, « Entre science, culture et culture scientifique. Les définitions de la culture scientifique à l'œuvre dans sa diffusion : le cas du Muséum d'histoire naturelle de Nantes (1956-2018) »

**13 juin 2019**

**Ludivine Balland et Tristan Poullaouec**, « Professeurs des écoles : les espoirs des appelés. Enquête auprès des étudiants de l'ESPE de Nantes »

### Séminaire Impromptus du CENS

**28 février 2019**

Lise Bernard (Centre Max Weber), **La précarité en col blanc**, Paris, PUF, 2017

**4 avril 2019**

Pascal Marichalar (IRIS), **Qui a tué les verriers de Givors ?**, Paris, La Découverte, 2017

**2 mai 2019**

Viviane Albenga (MICA), **S'émanciper par la lecture**, Rennes, PUR, 2017

### Colloques, journées d'études, séminaires

**9 mai 2019\***

**Journée d'études en hommage aux travaux de Michel Verret**, Salle du CENS (T237), Bâtiment Tertre

**20 juin 2019**

**Enquêtes en tous genres**, Salle du CENS (T237), Bâtiment Tertre

**20 et 21 juin 2019**

**XXVèmes Journées du Longitudinal**, Faculté de Droit et de Sciences politiques et Cité des Congrès de Nantes

**28 et 29 juin 2019**

**Les journées du CENS**, Pénestin

\*Le **9 mai 2019**, le CENS organise une journée d'études en hommage à **Michel Verret**. Il s'agira de retracer les conditions de production, de diffusion et de réception de l'œuvre sociologique de Michel Verret, d'en examiner les formes d'écriture, d'en souligner les singularités et les apports. De jeunes chercheur-e-s en sociologie et en histoire témoigneront des usages qu'ils ont fait de ces ouvrages, parfois ignorés ou méconnus, dans leurs propres recherches.

**Intervenant-e-s** : Marie Cartier, Fanny Gallot, Gêrôme Guibert, Christophe Lamoureux, Gaspard Lion, Séverine Misset, Jean-Bernard Ouedraogo, Jean-Noël Retière, Olivier Schwartz, Anne-Lise Sérazin.